

En Grande-Bretagne, L'UKIP, un nouveau parti xénophobe et populiste de droite ?

Aux dernières élections européennes, un parti populiste de droite, aux accents xénophobes et anti-immigrés, qui prône le retrait complet de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne, a recueilli 16,8 % des suffrages exprimés et est arrivé en 3^e position derrière le Labour de Tony Blair et les Conservateurs, obtenant 12 sièges de députés européens. Il s'agit de l'*United Kingdom Independence Party* (UKIP, prononcez "you-kip"). Retour sur un succès et interrogations sur le devenir d'un tel parti, à quelques mois des élections générales (attendues pour le 5 mai 2005).

Historique (1993-2004)

L'UKIP a été fondée en 1993 par le Dr. Alan Sked et d'autres membres de l'*Anti-Federalist League* (Ligue anti-fédéraliste) pour parvenir au retrait de la Grande-Bretagne (GB) de l'Union Européenne (UE). A l'époque du retrait de la livre sterling britannique du mécanisme de change flottant (*European Exchange Rate Mechanism*) en 1992, puis celle de la bataille autour de la ratification du Traité de Maastricht, le nouveau parti a attiré à lui beaucoup d'euroseptiques du parti conservateur.

L'UKIP présente des candidats aux élections générales de 1997, mais fut marginalisée par le *Referendum Party* du milliardaire James Goldsmith. Après les élections, Alan Sked quitta le parti qui selon lui «*était destiné à rester aux marges de la politique*». La mort de Goldsmith après l'élection précipita la dissolution du *Referendum Party* permettant à l'UKIP d'élargir ses rangs.

Le businessman millionnaire Michael Holmes emporta la direction du parti et prépara la campagne électorale européenne de 1999, où l'UKIP obtint trois députés européens, avec 7% des suffrages exprimés : Nigel Farage (South-East), Jeffrey Titford (East) et Michael Holmes (South-West).

Les mois suivants eut lieu une bataille pour le pouvoir interne entre Michael Holmes et le Comité National Exécutif (*National Executive Committee*, NEC). Holmes se serait prononcé pour une augmentation des pouvoirs du Parlement Européen face à la Commission européenne, véritable bête noire de la base de l'UKIP. Lors d'un meeting houleux, Holmes et le NEC furent contraints à la démission par leur base.

Holmes quitta le parti en mars 2000 mais continua à siéger au Parlement Européen comme député indépendant, jusqu'à sa démission en 2002. Il fut alors

remplacé par Graham Booth, le second candidat sur la liste de l'UKIP pour le South West. En 2000, Jeffrey Titford fut élu leader du parti.

L'UKIP présente des candidats aux élections générales de 2001, dans plus de 420 circonscriptions, mais ne réussit à obtenir que la 4^e place (avec 1,5 % des suffrages exprimés) et aucun élu à Westminster. L'UKIP ne réussit pas non plus à obtenir des sièges au Pays de Galles et en Ecosse, malgré des élections plus tardives et la représentation proportionnelle. La percée des européennes ne fut pas confirmée au niveau national.

En 2002, Roger Knapman prit la direction du parti. Député Européen (South West). Dans les années 1990, Knapman était un député conservateur (Tory) à Westminster, qui avait perdu son siège aux élections de 1997 («*vague Blair*»).

En 2004, l'arrivée d'un ancien député du Labour et ancien animateur vedette d'une émission télévisée sur la BBC, permit au parti de renforcer son impact médiatique, en élargissant son audience et en permettant de personifier la ligne politique anti-européenne, anti-immigrés et anti-«*politiquement correct*». «*Kilroy*» avait dû démissionner de son émission, après avoir fait publier dans le *Sunday Express* du 4/1/2004 un article dans lequel il qualifiait les Arabes de «*kamikazes, de bouchers et d'opresseurs de femmes*». Il n'a pas été poursuivi pour incitation à la haine raciale par le parquet britannique, considérant qu'il s'agissait d'une critique recevable adressée à certains régimes politiques actuels. Ce succès judiciaire lui a permis d'incarner la lutte de l'UKIP contre le «*politiquement correct*».

Rapidement toutefois, Robert Kilroy-Silk et les autres élus se chamaillèrent : effets d'annonce de Kilroy-Silk souhaitant diriger le parti (speech à la conférence de l'UKIP le 2/10/2004) contre Roger Knapman, menant au retrait de «*Kilroy*» du groupe UKIP à Strasbourg (27/10/2004), puis à la rupture et la démission de l'UKIP le 17 janvier dernier pour fonder un nouveau parti, *Veritas* (2/2/5), contre les «*mensonges du gouvernement*» et l'«*immigration de masse*».

Les liaisons entre l'UKIP et l'extrême-droite

La radicalisation d'une partie de l'électorat conservateur a toujours fait rêver l'extrême-droite britannique, en particulier le BNP (*British National Party*) qui évolue entre deux positions vis-à-vis de l'UKIP : tentatives de rapprochement et

entrisme pour manipuler un parti sans grande base militante – malgré les 20000 adhérents réclamés par l'UKIP – et dont le degré de démocratie interne est difficile à mesurer.

L'UKIP contient dans sa charte une clause qui garantit que le parti soutient «*une société multi-culturelle, et exige que tous les candidats du parti – mais pas les adhérents [NDLA] – déclarent ne pas avoir un passé ou un présent dans les organisations d'extrême-droite*». Dans le manifeste de l'UKIP, cette clause s'étend à l'extrême-gauche... La réalité diffère de ces belles intentions :

- Aidan Rankin, l'un des co-auteurs du Manifeste de l'UKIP en 2001, est ancien membre d'une scission du *National Front* appelée *Third way* (Troisième Voie). Il aurait déclaré avoir répudié ses vues passées.

- Alistair Mc Connachie, membre du National Executive Committee (NEC) de l'UKIP et à cinq reprises candidat pour l'UKIP, a plusieurs fois adopté des positions de négation de l'Holocauste, et continue à prôner publiquement une alliance avec le BNP.

- Mark Deavin en 1997 et John Brayshaw en 2004 ont été reconnus comme militants du BNP infiltrés dans l'UKIP par le magazine anti-fasciste *Searchlight*.

- En octobre 2003, le BNP distribuait un tract à l'extérieur d'un NEC de l'UKIP se en affirmant être la première force s'opposant à l'Union européenne. Quelques mois plus tard, le BNP approchait des officiels de l'UKIP pour leur proposer un deal permettant à chacun des deux partis de se concentrer sur ses plus fortes zones électorales. L'UKIP a rejeté la proposition.

- Nicholas Betts-Green en 2004 (Woodbridge – Suffolk), professeur retraité, devait retirer sa candidature interne à l'UKIP pour les prochaines élections générales, ainsi que démissionner de la présidence de la branche locale de l'UKIP, après des révélations du *East Anglian Daily Times* sur sa participation à un meeting du BNP.

Ces personnes issues ou proches de l'extrême-droite ont trouvé à l'UKIP un terrain favorable pour leurs propres idées ; mais semble-t-il dans une mesure limitée pour l'instant.

Le discours de l'UKIP.

La principale raison d'être de l'UKIP est le retrait de la Grande-Bretagne de l'UE. Toutefois, ses dirigeants et élus soulignent qu'ils ont un authentique programme politique.

Leur discours s'inspire principalement du discours libéral sur le plan économique mais figé sur le plan politique des anciens Conservateurs qui l'ont rejoint (en particulier en matière de politique européenne et d'immigration). La proximité des thèmes retenus avec ceux du BNP, oblige l'UKIP à s'en distancier dans les médias pour faire campagne, pour rassurer des électeurs qui se pensent « modérés ». Toutefois, la façon d'agiter en permanence le souci démocratique semble superficielle, à l'image du choix de s'allier avec les autres souverainistes à Strasbourg dont certains sont à classer dans les droites extrêmes.

Il faudrait selon les leaders de l'UKIP regarder leurs deux manifestes. Le premier date de 2001 (en cours de modification) et il avait été rédigé pour les élections générales. Le deuxième est un manifeste électoral à visée locale (les élections locales auront lieu en 2006).

Nous avons basé notre analyse sur un résumé du manifeste de l'UKIP diffusé en 2004, sur le tract principal "Say NO to EU" et sur certains communiqués de presse, ainsi que sur des passages des deux Manifestes.

Les critiques de l'UKIP sur l'UE sont : (a) c'est un système massivement corrompu et non démocratique (critique de la Commission Européenne comme initiateur principal des règlements communautaires), (b) la souveraineté britannique est diluée dans un bloc plus grand et qui n'en partage pas les intérêts, (c) le coût de l'appartenance à l'UE pour la GB serait excessif, (d) l'Europe est la cause de la crise de l'immigration, (e) les relations extérieures ne sont pas atlantistes.

(a) C'est un système massivement corrompu et non démocratique.

D'une manière générale l'UE est perçue comme une machine bureaucratique lointaine capable de pondre des règlements bizarres dans un manque total de transparence. L'UKIP a beau jeu de rappeler que « l'essentiel de notre contribution à l'Union Européenne est perdue en fraude et en corruption selon les propres auditeurs de l'UE, et l'argent est dépensé ailleurs ». Jusque là, la critique, même si elle est souvent poussée à l'extrême, est pour partie recevable. Par contre, la façon dont l'UKIP pioche des exemples dans l'actualité nous renseigne sur les préjugés xénophobes sur lesquels fleurissent ce jugement : les vaches espagnoles, les pêcheurs belges, l'UE construction franco-allemande, la Turquie non-européenne, les immigrés d'Europe Centrale.

L'UKIP recycle les poncifs sur l'UE de la presse tabloïd anglaise, qui souvent appartient à des magnats de la presse non-européens et hostiles à l'intégration européenne (presse Murdoch). Ils ne croient à la capacité de réforme de ce système, et surtout n'entendent pas lâcher une once de souveraineté nationale dans un ensemble plus grand. Là,

c'est le nationalisme qui parle. L'objectif du retrait est écrit dans la charte de l'UKIP.

(b) la souveraineté britannique est diluée dans un bloc plus grand qui n'en partage pas les intérêts.

L'UKIP croit que la Grande-Bretagne peut être gouvernée par son seul parlement élu. « Notre parlement devrait être en charge de nos lois, de nos impôts, de nos politiques économiques, de nos politiques de la pêche et de l'agriculture, de nos forces armées et de notre système judiciaire ». Selon l'UKIP, « toutes ces fonctions gouvernementales ont été progressivement prises par l'Union européenne ». Dans l'UE signifie pour l'UKIP « gouvernement par l'UE », et « l'expérience a plusieurs fois montré qu'essayer de négocier un meilleur deal pour la GB ne marchait pas ».

Il s'agit d'une lecture à sens unique des relations GB-UE depuis 40 ans. La touche populiste nationaliste réside dans la façon de louer la démocratie britannique : « l'UKIP croit dans la démocratie britannique, et pas dans la règle autocratique de Bruxelles ». L'UKIP conclut alors que « le seul chemin pour obtenir cela pour la GB est de quitter l'UE ».

(c) Le coût de l'appartenance à l'UE pour la GB serait excessif; et le retrait aura des conséquences bénéfiques.

L'argument principal est celui du coût de l'appartenance à l'UE, que pourrait efficacement contre-balancer son retrait de l'UE grâce au « **retrait dividend** ». Ce « dividende du retrait » serait alors disponible pour satisfaire les intérêts contradictoires des électeurs auxquels s'adresse l'UKIP.

C'est essentiellement dans le manifeste que l'on retrouve l'articulation économique qui sous-tend le discours de l'UKIP. D'une part, il s'agit de satisfaire essentiellement les petits patrons et les dirigeants de multinationales, en les soulageant d'une partie de leurs impôts qui va indûment à l'UE. D'autre part, il s'agit de redistribuer cet argent pour satisfaire des besoins sociaux pour lesquels le manque d'investissements publics se fait sentir : éducation, NHS (système de santé), police, étudiants.

Autant de sujets qui préoccupent les Britanniques, bien plus que les problèmes migratoires. Plusieurs sondages *ante* et *post* élections européennes font apparaître clairement que l'immigration n'est pas considérée comme un problème majeur pour les individus - cette tendance pourrait s'inverser si le Labour et les Tories continuent à s'affronter sur leurs politiques migratoires jusqu'aux élections -. S'agit-il alors d'une excellente stratégie électorale de la part du bureau de campagne de l'UKIP, d'un positionnement tactique ? Est-ce le reflet de l'équilibre de positions à l'intérieur de l'UKIP, qui n'a pas l'expérience du pouvoir ?

Le Pound pour toujours

La lutte contre l'Euro et la défense du Pound comme monnaie forte « pour toujours » font partie de la rhétorique. Ils luttent contre la Constitution Européenne au nom de leur souverainisme, de peur qu'elle porte atteinte au libre-échange et entrave les forces du marché, en raisons de régulations bruxelloises inefficaces. En particulier, ils rejettent la possibilité de régulations sociales européennes.

L'UKIP considère que « l'euro ne serait pas bon pour l'économie britannique », car « il n'a pas été conçu à cet effet » ! L'argumentation vole haut ! Au contraire son objectif unique serait de « promouvoir une union toujours plus proche à l'intérieur de l'UE ». L'UKIP est bien-sûr « le seul parti qui garderait la livre par principe, car nous croyons que notre gouvernement doit être en charge du budget de la GB et des politiques de taux d'intérêts ».

Comment expliquer ce fétichisme vis-à-vis de la livre ? Le contrôle des taux d'intérêts fait l'objet d'une discussion permanente en GB, car non seulement il détermine dans l'esprit des entrepreneurs le niveau anticipé de leurs investissements futurs, mais pour de nombreux britanniques il détermine aussi le coût de leurs remboursements pour l'achat de leur résidence principale. Ainsi, agiter le spectre d'une moindre liberté pour le gouvernement concernant l'utilisation de l'arme monétaire permet de toucher les esprits du plus grand nombre.

Plus loin, l'UKIP estime que « si la GB adopte l'euro, nos taux d'intérêts seront organisés pour respecter les conditions dans l'UE, ce qui aggravera la situation économique en Grande-Bretagne. L'euro ne rendra pas l'emprunt moins cher, ni ne réduira le chômage ». C'est l'argument du bon-sens économique qui apparaît ici : « La GB est la quatrième plus grande économie au monde et nous prospérons à l'extérieur de la zone euro. Nous n'avons pas besoin d'abandonner la livre ».

Il faut noter que la vision d'une Grande-Bretagne prospère est tenace, alors que d'importantes zones de pauvreté le sont aussi, et que les effets positifs du boom de l'économie des services, ne sont pourtant pas encore aussi clairs face à ceux de la désindustrialisation croissante du pays. Le constat de l'UKIP sur la prospérité actuelle n'est d'ailleurs pas un point d'opposition avec le Labour actuellement au pouvoir.

La redistribution du «dividende de l'indépendance»

Le « *dividende de l'indépendance* » est un slogan efficace pour articuler les intérêts différents de plusieurs catégories de la population, basé sur une analyse économique fautive des bénéfices/avantages de l'appartenance de la GB à l'UE. Ainsi, le populisme affiche ses chiffres : «

Quand la GB se retirera de l'UE, nous pourrons arrêter de donner 8.5 milliards de livres par an au budget de l'UE, et l'UKIP estime qu'au moins 11,5 autres milliards par an seront alors disponibles pour le Trésor en raison de la dérégulation et d'une économie plus saine». L'UKIP se propose d'être alors très généreuse et de dépenser les 20 milliards de livres du «dividende de l'indépendance» dans «les retraites, l'assistance à l'agriculture, les services publics qui ne fonctionnent plus, le système de santé, la défense, les professeurs des écoles et la police». Voilà un parti qui va faire des heureux!

L'UKIP «croit que la racine de la désaffection envers les services publics est le contrôle trop centralisé et une gestion trop bureaucratique. Notre attitude est d'améliorer le financement, et le plus possible de rendre la responsabilité à nos écoles, notre personnel de santé, à notre police et à nos forces armées. Nous avons des professionnels compétents et dévoués dans tous ces services. Laissons-les faire leurs jobs, sans bureaucratie, sans politiquement correct, sans objectifs de performance, sans manipulateurs de l'opinion et peur face aux procès». Un peu de crème cela ne fait pas de mal.

Il s'agit là d'un discours à double détente. Il peut apparaître libéral à bien des égards, mais il vise à donner confiance à nombre de cadres moyens et/ou de personnels ayant quelques responsabilités dans les services publics ou le privé. La volonté de l'UKIP est de les aider à restaurer une autorité perdue. De plus, la référence à la lutte contre le «politiquement correct» résonne comme une référence à la lutte contre tous les règlements de la discrimination positive. Ce n'est pas du racisme, mais cela permet de dire à l'électorat, ils sont allés trop loin avec ces lois, on ne peut plus recruter librement ceux que l'on souhaite, dans une entreprise ou un service public. Cet argument sera aisément accepté par une partie raciste de la population. L'UKIP ne peut pas en effet attaquer frontalement l'ensemble des lois piliers du système de discrimination positive, et est donc obligé de tourner autour. Ce n'est cependant pas le cœur de la doctrine.

En matière scolaire, l'UKIP «permettrait aux écoles de sélectionner et de regrouper les enfants pour donner à tous les meilleures opportunités. En plus de se concentrer sur les compétences de base, une éducation complète nécessite d'autres activités comme les sports. Nous croyons que la famille, bloc de construction principal de la société procure le meilleur background pour élever des enfants confiants, et nous restaurerons les crédits d'impôts pour les couples mariés avec des enfants de moins de 18 ans». Retour de l'ordre moral en version soft, et satisfaction des enseignants qui expriment leur ras-le-bol des expériences éducatives «progressistes» et qui souhaitent

retrouver une autorité dans leurs classes.

Pour l'UKIP, il y a une profonde inquiétude sur les «niveaux courant du crime». L'UKIP promet «plus de financement pour la police, moins de bureaucratie pour celle-ci et moins de règles politiquement correctes, leur permettant de faire leur job efficacement». Quelles règles politiquement-correctes ? Cette formule attrape-tout peut englober les lois pour lutter contre la discrimination raciale, protéger les individus au nom de leur religion ou de leur sexualité. L'UKIP précise aussi que si «la réhabilitation doit toujours être l'objectif, les condamnations doivent agir comme une efficace intimidation». Bref, l'UKIP promet de rétablir la loi et l'ordre britannique.

(d) l'Europe est la cause de la crise de l'immigration.

Extrait : L'UKIP «reconnait la contribution des groupes d'immigrants à notre culture et à notre économie, et représente les Britanniques de toutes les races et de toutes les religions qui veulent que leur pays soit indépendant. Toutefois la GB ne peut absorber des nombres illimités. Les problèmes courants de l'immigration et de l'asile résultent de l'inadéquation exécution de nos lois, avec les migrants que les autres pays de l'UE laissent «s'échapper» en GB. Notre gouvernement doit rétablir ses propres contrôles aux frontières et appliquer nos lois sur l'immigration humainement et fermement».

Ce discours sur l'immigration déréglée comme fruit de la politique européenne n'est pas surprenant quand on sait que la GB a toujours cherché ces dernières années à reporter sur les autres pays de l'UE les dysfonctionnements de l'espace Schengen, auquel elle n'a pas souhaité adhérer, contribuant à créer des appels d'air dans cet espace de circulation plus «libre» (manque de volonté d'harmoniser les politiques d'accueil des réfugiés politiques en particulier). Au-delà du débat sur les quotas, auquel l'auteur de cet article s'oppose, le manque de transparence et les lourdeurs administratives ont partout contribué à créer les fantasmes autour de la réalité des flux migratoires, et à faire reculer l'idée selon laquelle l'immigration économique aussi est un bien, à la réserve qu'elle ne se fasse pas la pompe à élites des énergies et intelligences du Sud. L'UKIP se garde bien de dénoncer l'ampleur du travail au noir en GB, et en particulier le nombre croissant d'employeurs qui exploitent illégalement cette main d'œuvre immigrée dans des conditions sociales désastreuses.

En somme, pour l'UKIP, il y a surtout trop d'immigrés pour l'île, y compris ceux de l'Europe Centrale et des nouveaux pays membres de l'UE. La bataille des chiffres sur l'immigration est telle - et les sondages révèlent souvent un manque de confiance dans le gouvernement Blair sur ces sujets - qu'il est souvent facile pour de tels partis de l'utiliser. La xéno-

phobie et le rejet des immigrés se «calent» avec une vieille vision malthusienne de la population.

(e) Leur position atlantiste pour les relations extérieures - Les forces armées

Pour finir, l'UKIP rêve toujours d'une GB disposant «de forces de défense indépendantes qui cherchent à préserver les intérêts britanniques et continuent à travailler avec l'OTAN, et pas comme une partie de l'Euro-armée». L'indépendance de la GB sera ainsi «mieux préservée à l'ONU et au G8, qu'en étant représentée par l'UE».

L'UKIP soutient en général la coopération militaire avec les USA à travers l'OTAN. Toutefois, en 2002, l'UKIP a estimé ne pouvoir soutenir l'invasion US en Irak que s'il y avait un clair mandat de l'ONU.

Conclusion

Il y a eu quelques élections partielles depuis les Européennes, mais il est difficile de conclure que l'UKIP ait réussi à s'implanter. Le nombre d'élus européens s'est réduit lors du départ de Robert Kilroy, et du retrait du mandat d'Ashley Mote le 15/7/4 (il n'avait pas déclaré à l'UKIP qu'il devait passer devant une cours pénale pour une accusation de fraude au bénéfice sur la vente d'une maison). La création par «Kilroy» de Veritas et les dissensions internes vont peser sur l'engagement des militants.

Aux dernières élections européennes, les électeurs de l'UKIP purent plonger tête baissée dans le vote protestataire, sans risque, car il ne s'agissait pas d'élire des députés au Parlement. Le positionnement principalement eurosceptique des députés conservateurs a limité la casse et pèse sur le développement de l'UKIP. Vraisemblablement, il y aura une érosion de l'électorat. Comment se redistribuera-t-il ? Les électeurs conservateurs vont-ils réitérer leurs votes ? Les candidats UKIP sont-ils suffisamment reconnus ?

Résumons. L'UKIP développe des thèses nationalistes, vieille Angleterre, populistes sur l'Europe, l'Immigration, l'économie la loi et l'ordre. La lutte contre les discriminations raciales ne doit plus être une priorité. Ils veillent au petit commerce et aux intérêts des grandes entreprises. Autant d'éléments d'un cocktail qui a déjà fait ses preuves sur le continent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, il n'y a pas un discours systématiquement anti-libéral ou anti-démocratique, et il s'agit plutôt de défendre l'identité nationale via la perpétuation d'un modèle démocratique centenaire. L'UKIP reste rivée aux sondages, et tente de satisfaire des groupes sociaux variés.

Eric Bourguignon (8/2/5)

La revue suisse "La brèche" a publié dans son numéro 10 (mars 2005) une traduction d'un article paru dans l'hebdomadaire "Der Spiegel" (édité à Hambourg). Nous reprenons ici cette traduction du "Spiegel" qui montre que les patrons de l'industrie de la viande d'Outre-Rhin ont mis sur pied une véritable traite d'êtres humains pour remplacer des bouchers par des salarié-e-s venant de l'Est, sous-payé-e-s et surexploité-e-s.

La directive Bolkestein doit faire sauter dans toute l'Europe toutes les digues qui protègent encore du dumping social. On verra ci-dessous qu'en Allemagne certaines de ces digues ont déjà lâché. Visite au pays du libéralisme bolkesteinien réellement existant.

Allemagne : l'Est débarque sur le marché du travail

Commentaires de la revue "La brèche": La mise en concurrence illustrée

L'article que publie "La brèche" est une traduction d'un reportage paru dans l'hebdomadaire allemand "Der Spiegel". Il illustre la mise en concurrence des travailleurs et travailleuses à l'échelle de l'UE des 25. Il faut saisir qu'avec la possibilité de vendre des services (directive de l'UE, nommée directive Bolkestein, l'ex-commissaire ultralibéral hollandais) des entreprises pourront louer des travailleurs et travailleuses de Pologne ou d'ailleurs à des «prix compétitifs» (bas salaires) dans l'UE à 25. La France conteste certaines parties de cette directive, mais pas l'essentiel. Elle prendra, après quelques maquillages, son véritable envol, dans les mois à venir. Ici le "Spiegel" examine la situation dans l'agroalimentaire (boucherie).

La baisse de la présence des syndicats ainsi que l'existence de Conventions collectives (CCT) de plus en plus négociées entreprise par entreprise, comme en Suisse, affaiblit les salarié-e-s face au patronat.

Enfin, il est illusoire de croire qu'une «invasion» de migrants est nécessaire pour modifier la «structure des prix» dans un segment du marché du travail. Il suffit d'un nombre restreint de salarié-e-s acceptant des salaires plus bas, car ils sont étranglés par le chômage et les très bas revenus dans leur pays d'origine, pour que la pyramide s'affaisse en Allemagne ou en Suisse, demain.

A cela s'ajoutent des délocalisations. Ici, il s'agit des Danois, les plus grands producteurs de viande de porc si appréciée en Allemagne où ils viennent s'installer. La conséquence sera double. Les salaires vont céder au Danemark et vont céder en Allemagne.

Ce sera la même chose en Suisse avec l'arrivée d'Aldi (le discounter allemand). Les distributeurs suisses vont faire pression sur les salaires de leurs «collaborateurs et collaboratrices» chez Migros, Coop, etc., pour faire face à cette concurrence. L'effet de certaines baisses de prix sera des plus limités sur le pouvoir d'achat effectif (disponible) des salarié-e-s. Mais l'argument d'une baisse des prix sera utilisé par les patrons - appuyés par une presse ignorante ou complice (annonces publicitaires) - pour baisser les salaires dans tous les secteurs. Les mythes se créent et s'avalent aussi. L'exigence de normes sociales, syndicales, de droit du travail convergentes, vers le haut, à l'échelle de l'Europe, devient urgente et impérative. Ces normes ne pourront prendre forme que dans la mesure où, au moins, existent des batailles politiques et des mobilisations européennes. Sans même mentionner un début de mise en question du pouvoir, très concentré, de la propriété économique. Ce qu'illustrent l'actuelle Commission de l'UE et surtout la BCE (Banque centrale) comme Ecofin (la coordination des ministres des finances).

Quant à l'efficacité de l'intervention de Schröder-Blair, elle sera moins visible que le déploiement de leur vie privée !...

L'homme a des biceps impressionnants et une humeur assez mauvaise. «Ceux là-haut», grogne-t-il dans le microphone, «qu'ils ne s'étonnent pas quand nous serons dans la rue avec des gourdins.»

Celui «là-haut» c'est Gerd Andres (SPD), secrétaire d'Etat au Ministère fédéral de l'économie, et il jette un regard inquiet sur les 300 personnes en colère dans la salle de réunion de Löningen (Basse-Saxe). Car ceux qui ainsi menacent ouvertement d'avoir recours à la violence sont des bouchers. Plus précisément des bouchers au chômage, des hommes dont les jobs sont toujours effectués en Allemagne, mais, depuis peu, par des travailleurs d'Europe de l'Est - et pour des salaires de dumping.

Il s'agit ici - le secrétaire d'Etat le sait - de bien plus que du bout de gras. Au niveau politique le plus élevé, l'alerte est au maximum. Le sort des employés dans la transformation de la viande pourrait être, craint-on à Berlin, le début d'une évolution difficile à stopper. Si cette tendance devait toucher d'autres branches, des centaines de milliers de salariés allemands pourraient être écartés par des ouvriers à bas salaires.

Pas étonnant que le gouvernement devienne nerveux. Des informations alarmistes parlant de l'Allemagne comme d'un paradis pour les bas salaires pourraient signifier la fin abrupte de la relance rouge-verte. A la fin de la semaine dernière [7-13 février], le chancelier Gerhard Schröder a fait de ce sujet sa priorité. Mardi, à Bruxelles, il va en parler au chef de la Commission de l'Union européenne(UE), José Manuel Barroso. «Avec cinq millions de personnes au chômage, l'Allemagne ne doit pas être inondée par des salariés à bas salaires», dit un haut fonctionnaire du gouvernement.

26.000 bouchers à la rue

(...) Pour protéger le marché allemand du travail, le chancelier Gerhard Schröder avait imposé, lors de l'extension vers l'Est de l'UE en mai dernier, une clause spéciale pour éviter l'arrivée massive de salariés à bas salaires en Allemagne. En vain.

Des entreprises des nouveaux Etats membres peuvent proposer aux sociétés allemandes leurs services - et qui plus est aux conditions de travail de leur pays. Le droit d'examiner s'il s'agit en effet de prestations de services, ou alors de relations de travail illégales, ne ressort plus des instances allemandes, mais des pays d'origine.

26.000 travailleurs de l'industrie de la viande ont perdu leur emploi et ont été remplacés par des bas salaires. En quelques mois s'est créé «un marché pesant des milliards avec des structures mafieuses, du dumping salarial et de l'esclavagisme moderne» se plaint Matthias Brümmer du Syndicat de l'alimentation et de l'hôtellerie (NGG) à Oldenburg. Dans sa région que l'on appelle la réserve de viande de l'Allemagne, il y a maintenant des entreprises qui n'occupent plus que des ressortissants d'Europe de l'Est. Dans ces entreprises, dit-il, aucune réglementation sur les salaires ou sur le temps de travail n'est respectée, et surtout pas les clauses de protections du travail.

«Avec la liberté des services, toutes les digues sont rompues - et il n'y a plus de contrôles», se plaint le syndicaliste. En effet, pour les prestataires de services, c'est le droit de leur pays qui s'applique, selon ledit principe du pays d'origine. Un entrepreneur polonais, par exemple, qui abat des cochons en Allemagne, n'est pas soumis aux standards sociaux allemands, mais seulement à ceux de Pologne. Les contributions sociales sont dues en Pologne.

Des salaires de deux ou trois euros

Or, même des standards plus bas, en vigueur dans d'autres pays, ne sont maintenant plus respectés en Allemagne: M. Brümmer a vu

des situations dignes de véritables camps. Des équipes de travail sont isolées, habitent dans des logements de masse, et sont encore escroquées d'une part de leur maigre salaire, parce que l'on déduit, contrairement aux dispositions contractuelles, loyer ou frais pour leurs habits de travail. Celui qui ose s'y opposer est licencié sur le champ, perd ainsi son permis de séjour et doit immédiatement regagner son pays d'origine.

Des salaires entre deux et trois euros de l'heure ne font pas exception. Les personnes concernées parlent de situations catastrophiques dans les abattoirs, notamment en ce qui concerne la sécurité au travail et l'hygiène. Les entreprises se protègent des regards curieux ou des contrôles inopinés avec du fil de fer style OTAN ainsi que des hommes musclés. Pour Brümmer, ce sont des mesures de « haute sécurité ».

« Le problème est plus grave que ce que nous soupçonnions », dit la députée au Bundestag allemand, Gabriele Gronberg. Alarmée par les chiffres inquiétants concernant son fief électoral de Basse-Saxe, où ces derniers mois 6000 employés allemands de l'industrie de transformation de la viande ont été mis à la rue, elle voulait visiter, la semaine dernière, l'abattoir de la « *Norddeutsche Fleischzentrale* » à Emstek. Après avoir obtenu l'accord, la politicienne a toutefois été « désinvitée » sans motif. « *Ceux qui veulent rester discrets ont visiblement quelque chose à cacher* », s'énerve la députée du Bundestag.

Les Danois délocalisent en Allemagne

L'évolution en Allemagne n'est pas restée inaperçue. Le leader européen de la transformation de viande, « Danish Crown », jubile en voyant le « *paradis allemand des bas salaires* ». Les Danois veulent fermer deux grands abattoirs et délocaliser massivement des emplois vers l'Allemagne.

Chez eux, les syndicats se sont défendus contre les équipes est-européennes à bon marché. Chez leur voisin allemand, par contre, la plupart des 60.000 bouchers et dépeceurs ne sont plus suffisamment organisés pour résister. « *En Allemagne, c'est le Far-West, et ils payent des salaires de misère* » déplore le syndicat danois.

Comme le deuxième transformateur de viande européen, « Bestmeat » des Pays-Bas, essaye aussi d'entrer en masse sur le marché allemand, des syndicats néerlandais, polonais, danois et allemands commencent à se regrouper. Ils veulent se retrouver début mars à Hambourg, pour coordonner la lutte contre le dumping salarial.

A Berlin aussi, de plus en plus de politiciens se sentent poussés à agir. « *Ce thème doit être traité au niveau fédéral* », demande le député Holger Ortel (SPD). Il

souhaite organiser une conférence nationale entre SPD et syndicats. Gerald Thalheim (SPD), secrétaire au Ministère de la consommation, est également inquiet. Dans son fief électoral une équipe de bouchers a été entièrement remplacée par des Tchèques.

Réduire les règles superflues

Pour le chancelier Gerhard Schröder et le ministre des affaires étrangères Joschka Fischer - deux d'ardents défenseurs de l'Europe unifiée - les conséquences de la liberté des services deviennent un réel danger. Alarmé par de nombreuses lettres incendiaires de ses camarades, le chancelier a appelé son ministre de l'économie, Wolfgang Clement, à plus de retenue. Clement chante volontiers les louanges de la libre circulation des services et du principe du pays d'origine, les qualifiant de « *levier pour le remodelage de notre administration, et pour la réduction de règles corporatistes superflues* ».

Schröder ne peut pas faire grand-chose contre l'actuelle directive sur les services. Mais on discute dans l'UE d'une nouvelle directive sur les services, devant s'appliquer à partir de 2011. Dans celle-ci, c'est du moins la volonté du chancelier, certaines branches, dont la santé, la culture, l'artisanat et la construction devraient être partiellement exclues.

Il y a la peur que, sinon, la belle vision de services transfrontaliers européens fasse place à une réalité moins belle, à un système dans lequel, bien cachée, on vend de la force de travail au rabais, et cela dans de nombreuses branches (de l'artisanat aux soins). Car le marché est immense: plus de 50 % du Produit intérieur brut (PIB) de l'UE sont générés par des services.

Une traite d'êtres humains

Le chemin vers le paradis des bas salaires est simple à suivre. Presque chaque entrepreneur allemand peut acheter des « services ». Il lui suffit de passer son contrat à un sous-traitant qui se cherche des ouvriers d'Europe de l'Est, des temporaires. Des équipes traditionnelles sont ainsi peu à peu remplacées - ou sont obligées d'accepter le dumping salarial. La spirale vers le bas tourne de plus en plus vite, préviennent les syndicats.

Pour Michael Andritzky, directeur de l'organisation patronale Alimentation et Hôtellerie, tout cela est parfait. Les « *accords entre les sous-traitants et les prestataires de services d'Europe de l'Est sont légaux* ». C'est ce qu'il a défendu devant les ouvriers fâchés à Lönigen. Evidemment, lui aussi était au courant « *d'activités criminelles* », mais il s'agit là d'exceptions: « *99% travaillent correctement* » dit-il, alors que tout le monde rit.

Le syndicat NGG évalue très défavorablement la situation. La concurrence ne laisse plus de répit à quiconque sou-

haite travailler correctement. Des sociétés est-européennes, selon des syndicalistes, envoient de manière ciblée des fax à des entreprises allemandes. Il suffit de cocher les services souhaités, pour avoir rapidement l'offre souhaitée.

Le sérieux de sociétés offrant ainsi leurs services ne peuvent guère être contrôlés. Des entreprises allemandes créent aussi des sociétés sous-traitantes en Europe de l'Est, qui fonctionnent exclusivement comme bureau de recrutement: une traite d'êtres humains constituant une main-d'œuvre bon marché, couverte par le droit de l'UE.

Ainsi, d'un coup de plume, des enseignants deviennent des bouchers, comme dans le cas de Elisbieta B. La Polonaise a signé auprès de la société Multi-Job à Varsovie un contrat de trois mois comme assistante d'entreprise. Pour un emploi à temps plein, la pédagogue de formation devait toucher 800 euros bruts par mois. Comme elle parle allemand, elle a été mise au travail comme cheffe d'une équipe de Polonais dans une usine de transformation de viande de Basse-Saxe.

Le poste à plein-temps s'est avéré rapidement être une équipe double de 16 heures par jour. Comme Elisbieta B., après un mois de travail, n'avait toujours par touché un cent, elle s'est plainte. Après deux mois, elle a reçu un acompte de 200 euros. Un mois plus tard, un nouveau versement de 400 euros. Elle a ensuite bâché. « *Les travailleurs se font avoir avec les méthodes les plus rudes et on leur fait peur* », constate le syndicaliste Brümmer.

Que le problème apparaisse en premier dans le secteur de la transformation de la viande tient au marché. L'économie allemande de la viande souffre depuis des années de fortes surcapacités et d'une guerre des prix ruineuses dans les super-marchés. Les fournisseurs doivent comprimer les coûts, peu importe si la qualité en souffre. Mais ce ne sera qu'une question de temps pour que cet exemple fasse école également dans d'autres branches.

Face à cette perspective, l'opposition contre la liberté des services se renforce. Pourtant ce ne sont pas que les Allemands qui ont des demandes de changements, et une combinaison de toutes sortes de demandes pourrait remettre en cause l'idée même de marché intérieur à l'UE. Le président de la commission de l'UE, Barroso, ne laisse aucun doute qu'il veut des marchés de services ouverts.

« *Ce sera difficile* », reconnaît aussi le secrétaire d'Etat Andres. Le droit UE est une matière difficile et sensible, dit-il, et il n'y pas de solution facile: voilà ce qu'il réplique à son public en colère.

Les bouchers au chômage n'en sont pas plus calmés. « *Vous pouvez vous mettre votre Europe où nous pensons.* »

[Vous pourrez trouver la suite de cette enquête sur le site : ALENCONTRE.ORG]

Dans le secteur du chemin de fer comme dans tant d'autres, le libéralisme se déploie. Le projet de Traité constitutionnel vise justement à faire disparaître rapidement les derniers obstacles qui pouvaient encore retarder ce déploiement sans limite de la concurrence sauvage, notamment dans le secteur des services.

Ainsi, après la privatisation du rail britannique qui a été la cause de nombreux accidents faisant des dizaines de victimes, fiasco qui contraint Blair à revenir en partie sur cette privatisation, c'est au tour de l'Italie du non moins libéral Berlusconi de suivre la même voie (!), avec les mêmes conséquences dramatiques. Il en sera bien entendu de même en France si la SNCF est totalement privatisée et dépecée en différentes sociétés privées qui ne penseront qu'au profit.

Le 7 janvier dernier, un accident de chemin de fer a provoqué la mort de 17 personnes sur la ligne Bologne-Vérone en Italie. Très vite, les cheminots venus de toutes les régions d'Italie se sont réunis à Bologne pour mettre en œuvre une plate-forme de lutte contre la privatisation du rail, la précarité et la criminalisation des actions revendicatives. Cette assemblée, née de la Case, a appelé à une grève de 24 h pour le 16 janvier, grève qui s'est soldée par un franc succès.

Nous publions ci-dessous un texte rédigé par la Commission syndicale de la Fédération des Communistes Anarchistes (FdCA) qui rend compte de cette journée.

Italie : la sécurité du Rail en question

La grève des cheminots pour la sécurité des transports ferroviaires décidée par des représentants du personnel, par les syndicats de base, SULT et CUB-Transports avec le mandat de l'assemblée qui s'est auto-convoquée à Bologne le 12 janvier dernier a été un plein succès. C'est la première fois depuis plus d'une décennie que les cheminots italiens décident et font un arrêt de travail autogéré, sans la présence des sigles syndicaux historiques, en utilisant une «ouverture» dans les lois anti-grève en vigueur dans le pays : la possibilité d'annoncer une protestation syndicale sans l'éternel préavis et sans la couverture des organisations syndicales dès lors qu'est mise en danger la sécurité des transports.

Le résultat a été plus que satisfaisant avec une participation de plus de 80 % des cheminots. Une participation qui va bien au-delà de l'influence des deux organisations syndicales de base qui ont déclenché la grève avec les représentants des travailleurs pour la sécurité.

Aussi bien l'assemblée autogérée que la grève ont pris à contre-pied les fédérations classiques (la FILT-CGIL, la FIT-CISL, l'UILT), les syndicats de secteurs (le SMA, syndicat des agents de conduite, l'UGL, autonome et l'ORSA, autonome avec un courant de base) et la tentative opérée par leurs porte-parole (en particulier celui de la FILT-CGIL) pour délégitimer cette action de lutte a misérablement échoué.

Il est bien sûr trop tôt pour pronostiquer la constitution d'un mouvement autogéré du secteur et une reprise des luttes auto organisées dans les chemins de fer, mais les prémices sont là. Le secteur vit aujourd'hui un état de prostration sans précédent. La nouvelle Convention collective en vigueur depuis plus d'un an et demi rend les conditions de vie et de travail insupportables, notamment pour le personnel roulant, tant que des secteurs entiers sont dé-

mantelés et externalisés, ce qui provoque des flux «couverts» de plus en plus souvent par du personnel sous contrat partiel, à durée déterminée, d'apprentissage ou carrément loué. Pendant ce temps le processus de libéralisation (sur le modèle du britannique) avance inexorablement, laissant derrière lui sa longue litanie de destructions, de blessés, de morts. Un processus auquel n'est pas étranger la gauche historique, vu que les tristement célèbres directives qui libéralisent le transport ferroviaire remontent au temps des gouvernements Prodi et d'Alema; ainsi que les centrales syndicales historiques qui ont soutenu ce processus et continuent de le faire de diverses manières.

Il ne sert à rien, en effet, de demander comme le font les politiciens de la gauche historique et les syndicalistes d'accompagnement, davantage d'investissements pour la sécurité dans un cadre de libéralisation-privatisation des chemins de fer. Ça ne sert à rien car c'est exactement sur la manutention et la sécurité, plus que sur les emplois et sur le coût du travail que les investisseurs privés interviennent dans une optique de rentabilité. **Le problème est structurel, il faut donc stopper tout de suite la libéralisation criminelle du rail.**

Seul un rail public et social, géré par une seule société qui ne se pose pas pour objectif de créer du profit est en mesure de garantir aux voyageurs un transport régulier, confortable et sûr, et qui permet en même temps aux cheminots d'améliorer par la lutte syndicale leurs salaires et leurs conditions de travail. Autrement ce n'est que la loi de la jungle, avec des centaines d'entreprises de transport privées ne se souciant que du profit à réaliser, même au prix de la destruction des règles de sécurité, tout en précarisant et sous-payant tous les

travailleurs. C'est un scénario inquiétant que la grève d'hier a cependant commencé à mettre en débat.

Nous, cheminots communistes libertaires, qui avons préparé la grève auto-gérée et y avons participé, nous avons l'intention de poursuivre le travail de construction d'un mouvement de travailleuses et de travailleurs du rail réellement auto-organisé qui se donne comme objectif principal la lutte contre la libéralisation.

En phase avec la plate-forme reven-



dicative de l'assemblée de Bologne, nous nous battons aussi pour la réintégration immédiate des collègues licenciés pour avoir dit la vérité (qui saute aux yeux de tout le monde) sur l'état des chemins de fer italiens lors de l'émission Report, pour le retrait immédiat des centaines de journées de mise à pied qui menacent les chefs de trains et les machinistes «coupables» d'avoir mis en avant le respect des règles de sécurité ou d'avoir eu des contacts avec les médias. Enfin nous poursuivons notre lutte contre une convention collective qui ramène le secteur plus de 50 ans en arrière, et pour la construction par la base d'une plate-forme contractuelle alternative des cheminots.

Gênes, le 18 janvier 2005.

Commission syndicale FdCA
(Cellule Cheminots Victor Balach).

Une médaille a toujours deux faces

L'essence même du capitalisme c'est la perpétuation. Et il faut reconnaître que jusqu'à présent il n'y arrive pas trop mal, surmontant sans trop de dommage ses « contradictions internes » qui devaient le mener à l'implosion, même s'il doit supporter quelques secousses sérieuses, comme ce fut le cas par exemple lors de l'éclatement des « bulles » spéculatives en Asie, en Russie, au Mexique... ces dernières années. Mais bien entendu cette reproduction a un coût, et ce que l'on doit constater c'est que ce n'est pas le patronat qui le paie.

Pour en rester au niveau de l'hexagone, les profits réalisés par les grandes entreprises au cours du premier semestre 2004 sont spectaculaires, alors que dans le même temps le chômage continuait de croître. Le CAC 40 a révélé ainsi que le groupe TOTAL a engrangé 4 milliards d'euros de profits en 6 mois (9,5 milliards sur l'ensemble de l'année), profitant de la flambée des cours du pétrole. Derrière le groupe pétrolier apparaît le gratin des groupes bancaires et d'assurance : AXA tient le pompon avec un + 621 %, BNP-Paribas ne faisant que (!) + 40 %, si bien que même le journal « Le Monde » écrit que cette banque est devenue une « machine à profit ». La Société Générale n'est pas en reste, de même que les autres secteurs, notamment les groupes constituant le CAC 40 qui devraient voir cette année leurs bénéfices nets par action augmenter de plus de 20 % en moyenne⁽¹⁾.

Selon le magazine Challenge, les



500 plus grosses fortunes professionnelles, après un léger essoufflement, surtout en 2003, sont à nouveau allègrement réparties à la hausse. Seroit-on surpris de compter parmi elles celle du baron Ernest Antoine Seillière, non seulement patron du MEDEF, mais

aussi actionnaire, entre autres sociétés, de Marine Wendel ? Ce pauvre Antoine estime sans doute d'ailleurs que les dividendes qui tombent dans son escarcelle sont encore insuffisantes, puisqu'il prodigue généreusement au gouvernement des recommandations fort appuyées d'austérité salariale, affirmant la nécessité de réduire le SMIC, voire de le casser.

Comment expliquer cette embellie alors que les patrons ne cessent de ressasser que les coûts de production sont bien trop élevés, contrariant la compétitivité de leurs entreprises, et qu'il faut que le pouvoir politique réduise encore et encore les charges sociales, cause de tous leurs maux.

Plusieurs facteurs en sont à l'origine.

- Les analystes ont observé une baisse de l'euro par rapport au dollar, ce qui a dû rendre les entreprises européennes plus concurrentielles pour la période considérée. Admettons. Toutefois, si l'on suit l'analyse d'Ibrahim Warde (Le Monde Diplo de mars) il faudra sans doute nuancer pour le second semestre et pour l'année en cours, le dollar continuant à baisser sous la pression de Bush lui-même qui ne voyait que ce moyen pour stimuler la production et l'emploi, conditions selon lui de sa réélection en novembre dernier, les sondages pré-électorales présentant son adversaire Kerry plus apte à relancer l'économie. De fait, le dollar a perdu 20 % de 2002 à 2004.

- Si l'année 2003 fut une année noire pour l'activité économique (+ 0,5 % de croissance), le début de l'année 2004 a vu un regain de cette activité. Toutefois, ce nouveau départ, modeste malgré tout, risque de pâtir de l'inquiétude des ménages face à la montée du chômage qui, ces dernières semaines, a franchi le cap des 10 % de la population active. Or la consommation est un bon stimulant dans la philosophie capitaliste, et les bas de laine « des gens d'en bas », déjà passablement écornés, risquent de se refermer.

- Mais surtout, c'est bien plus l'extension de l'exploitation salariale qui est à l'origine de ces substantiels bénéfices. Qui, par quelque moyen d'information que ce soit, n'a-t-il appris l'ouverture d'un plan social, la décision de délocaliser tout ou partie de l'activité d'une entreprise dans l'Est asiatique ou européen, lu ou entendu l'annonce de compressions de personnel suite à des res-

structurations et/ou fusions, d'où à la fois chômage et hausse de la cote boursière ? Manifestement le patronat est expert dans l'art de spolier le premier moyen de vie du salarié : son emploi. Doit-on s'étonner dès lors que dans le projet de Traité Constitutionnel Européen il ne soit plus question de droit au travail, mais seulement de droit de travailler ? Il y a plus qu'une nuance sémantique entre les deux formules : de garantie légale on passe à une simple possibilité conjoncturelle. Visiblement c'est à une véritable guerre à l'emploi que se livre le patronat; et il le fait ouvertement et cyniquement, sachant bien que ce n'est pas le gouvernement qui lui mettra des bâtons dans les roues (si on devait en douter il suffirait de rappeler la décision de Raffarin de remettre en cause les 35 h, même si elles n'ont jamais constitué une panacée pour les salariés du fait de la flexibilité accrue, des salaires figés qu'elles ont permis). L'outil de combat du patronat : le chantage. Ou vous travaillez plus sans gagner plus, voire en gagnant moins et je maintiens les emplois existants ou, du moins, je limite le nombre de suppressions envisagées, sinon... je vais voir ailleurs.

Le maintien d'un haut niveau de chômage – rappelons-le : plus de 10 % si l'on veut bien tenir compte du mode de calcul qui « oublie » un paquet non négligeable de sans-emploi, ainsi que des radiations par l'ANPE - constitue pour le patronat un excellent argument pour maintenir la pression sur les bas salaires. N'oublions pas que beaucoup sont inférieurs au SMIC. En évitant d'embaucher, les patrons exercent un poids réel sur les coûts salariaux, tout en stimulant la production par des conditions de travail de plus en plus dures et une durée d'activité plus longue.

Mais est-ce là une bonne stratégie ? Si l'on suit le raisonnement de l'économiste Alain Morin, la pratique des baisses successives des charges sociales sur les bas salaires a pour effet d'orienter la production vers des biens à faible valeur ajoutée, contrairement à ce qui se passe en Allemagne, aux USA et même au Japon. Dès lors la position de la production française s'en trouve fragilisée. Et pourtant le patronat n'a nullement l'intention de changer d'orientation, le prix du travail étant la seule variable à ses yeux sur laquelle il peut faire pression, les autres étant plutôt à la hausse comme c'est le cas pour le pétrole tout particulièrement. La galère, les salariés n'ont pas fini de la vivre.

Retour des luttes ?

Une question vient à l'esprit : devant une telle dégradation de l'emploi, des conditions de travail, des salaires, les travailleurs outrageusement exploités laisseront-ils faire ? Les grèves, les manifestations de janvier et du 5 février, même si elles sont surtout le fait du secteur public, le mouvement interpro du 10 mars, ne constituent-ils pas des signes tangibles de la prise de conscience d'un ras-le-bol de l'insupportable et donc les prémices d'un engagement vers la révolte et, peut-on l'espérer, vers l'émergence d'un réel mouvement social issu de la base promouvant des formes de lutte auto-organisées et autogérées, capables donc d'outre-passer les dérives opportunistes de certains appareils des confédérés ouvrières, paraissant plus motivés pour aller à la soupe libérale que pour soutenir ou impulser les actions des salariés. La traditionnelle journée de grève de 24 h sans lendemain verra-t-elle son propre dépassement ?



Les luttes de la période sont cependant, à l'évidence, l'expression de la volonté de sanctionner la politique antisociale du patronat relayée par l'action du gouvernement et de l'Etat qui mettent en œuvre les directives de Bruxelles impulsées par ce même patronat (cas des services publics, de la législation du travail...). Cette nécessité de sanction passe dans le court terme par un rejet du projet de Traité Constitutionnel soumis à référendum le 29 mai prochain, première étape d'un recul libéral, ne serait-il que symbolique, mais aussi source d'un retour à la confiance chez les travailleurs.

Les salariés en effet peuvent-ils continuer à supporter une exploitation qui voit par exemple les dividendes distribués aux actionnaires de la BNP-Paribas ces dernières années croître de 200% alors que les salaires du personnel ont, eux, fait un bon de... 3,5 % ?

J. F.

Ce texte doit une partie de ces informations, notamment chiffrées, à un article publié dans Alternative Libertaire n° 43, janvier 2005. (BP 3, 4000 Liège, Belgique ou alternative.libertaire@belga.com.net) sous le titre « Une flambée des profits chèrement payée ».

(1) Faut-il encore nommer Bouygues : + 41 %, Renault : +55 %, L'Oréal : +143 % sur l'année 2004, et la liste n'est pas close.

Constitution européenne:

Les capitalistes disent OUI Nous répondons NON

Quatre raisons de se battre contre le projet de Constitution

1. Parce que c'est une arme contre les droits des travailleur(se)s

On nous explique que la Constitution soumise au référendum doit fixer les nouvelles règles de fonctionnement pour l'Union européenne. Ce n'est en fait qu'une toute petite partie du texte. En effet 72 % du traité consiste à codifier des politiques économiques et militaires faisant l'unanimité entre tous les États: ultralibéralisme, et renforcement militaire dans le cadre de l'Otan.

2. Pour battre le consensus Medef-CFDT-UMP-PS-Verts

Pour s'assurer que cette Constitution ultralibérale passe au référendum, on assiste à une véritable coalition du «oui» mêlant les intérêts financiers de la grande bourgeoisie, avec des organisations jadis contestataires, aujourd'hui fidèles chiens de garde de l'ordre social en place. Leur dire «non», c'est aussi mettre une claque à cet attelage peu glorieux.

3. Pour donner au «non» un sens internationaliste et anticapitaliste

Les nationalistes (Front national, Pasqua, Chevènement...) s'opposent à la Constitution pour des raisons « patriotiques » et non pour des raisons sociales. Les médias s'efforcent de réduire le débat opposant des « pro-européens » modernes et libéraux à des « anti-européens » nationalistes et rétrogrades. En affirmant les raisons sociales et politiques de notre opposition, nous refusons de laisser le monopole de la parole aux libéraux et aux nationalistes.

4. Pour préparer les mobilisations de demain

Inutile de se mentir: la lutte sociale ne peut se résumer à un référendum. Un «non» à la Constitution n'arrêtera pas l'Union européenne dans son entreprise de démolition sociale. Un «non» massif et populaire, avec une composante anticapitaliste lisible, peut être un point d'appui pour reprendre confiance, mais sans des luttes concrètes, rien ne sera possible.

Nous avons reproduit ci-dessus une partie de la première page d'un dépliant quatre pages/argumentaire conçu par Alternative Libertaire (France) vendu par paquet de 20 : 1,5 euros le paquet.

Alternative Libertaire vend également des affiches format A1 (60X80 cm) rouge et noir par paquets de 20 : 4 euros le paquet ou des affiches format A2 (40X60 cm) rouge et noir par paquets de 20 : 2 euros le paquet.

En vente également à la même adresse : des autocollants rouge et noir par paquets de 100 : 6 euros le paquet.

Dépliants, affiches ou autocollants portent tous la mention : *Constitution européenne: les capitalistes disent "OUI" Nous répondons "NON"*

Les frais de port sont basés sur ceux de la Poste : jusqu'à 30 euros de commande : 2,44 euros de frais de port; jusqu'à 60 euros : 3,20 euros de frais de port; jusqu'à 120 euros : 4,27 euros de port.

Chèques à l'ordre d'Alternative Libertaire. Passez commande à:
Alternative Libertaire BP 295 75921 PARIS Cedex 19

La panique qui a saisi le camp du OUI après les premiers sondages donnant le NON vainqueur avait quelque chose d'amusant; d'irritant aussi, comme le spectacle de ces journalistes serviles qui s'appliquent à justifier les propos les plus mensongers ou les plus délirants des hommes politiques, s'agissant notamment de la directive Bolkestein. Comme le foie secrète la bile, le libéralisme et son expression juridique la plus achevée, le TCE, ne peuvent que sécréter pareilles directives. La directive Bolkestein n'est pas seulement une excellente circulaire d'application anticipatrice du TCE, elle généralise et systématise ce qui existe déjà ici et là à des degrés divers (comme en Allemagne : voir page 5 et 6 du présent numéro d'ACC la traduction d'un article paru dans "Der Spiegel").

Un chercheur rigoureux, Raoul Marc JENNAR, s'est attaché à décrire la genèse de cette directive en soulignant cruellement les contorsions des politiciens impliqués. Nous vous proposons ci-dessous quelques extraits de textes que Raoul Marc JENNAR a rédigé en février dernier, donc avant le numéro de cirque de Chirac et des responsables européens qui ont fait mine de "retirer" la directive Bolkestein.

Quelques vérités sur Bolkestein

La « proposition de directive sur les services dans le marché intérieur » conçue par les services de la Commission européenne sous la direction du Commissaire Frits Bolkestein, donne lieu, en particulier en France, à de bien étranges manipulations politico-médiatiques qui brouillent la réalité des faits et trompent les citoyennes et les citoyens appelés à se prononcer sur le « *Traité établissant une Constitution pour l'Europe. (TCE)* » Chacun se démène aujourd'hui pour apparaître comme le plus résolu et le plus ancien à s'opposer à cette proposition. Il est bon de rappeler les faits afin d'apprécier la sincérité des oppositions claironnées ici ou là.

Les origines

Tout commence à Lisbonne où les Chefs d'Etat et de gouvernement (pour la France, le tandem Chirac-Jospin ; pour la Belgique, le gouvernement soutenu par les libéraux, les socialistes et les écologistes) adoptent une « stratégie » en vue de faire de l'Europe « *l'économie la plus compétitive du monde.* » La compétition devient la valeur de référence de l'Union européenne. Une cible : les services à libéraliser en allant au-delà de ce que prévoit l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) qui n'épargne pourtant aucun secteur, mais qui exige, même dans le cadre de l'Union européenne, l'accord explicite de chaque Etat membre.

Le 13 février 2003, le Parlement européen adopte une résolution dont

- au point 35, il « *se félicite des propositions visant à créer un instrument horizontal pour garantir la libre circulation des services sous forme de reconnaissance mutuelle.* »

- au point 39, il considère que « *les principes du pays d'origine et de la reconnaissance mutuelle sont essentiels à l'achèvement du marché intérieur des biens et des services* »

Ainsi, la directive sur les services dans le marché intérieur et son principe du pays d'origine tant décriés aujourd'hui

ont été voulus par une majorité du Parlement européen. Une majorité impossible s'il n'y avait eu les voix des sociaux-démocrates et des Verts. Dans cette majorité de députés européens qui ont réclamé cette directive (« *instrument horizontal* ») et ce principe du pays d'origine, on trouvait, parmi les députés européens français présents lors du vote (résolution A5-0026/2003 ; 13/02/2003) : - Danielle Darras (PS) - Olivier Duhamel (PS) - Catherine Lalumière (PS) - Michel Rocard (PS) - Martine Roure (PS) - Gérard Onesta (Les Verts) - Yves Piétrasanta (Les Verts) - Marie-Hélène Descamps (UMP) - Alain Lamassoure (UMP) - Margie Sudre (UMP)

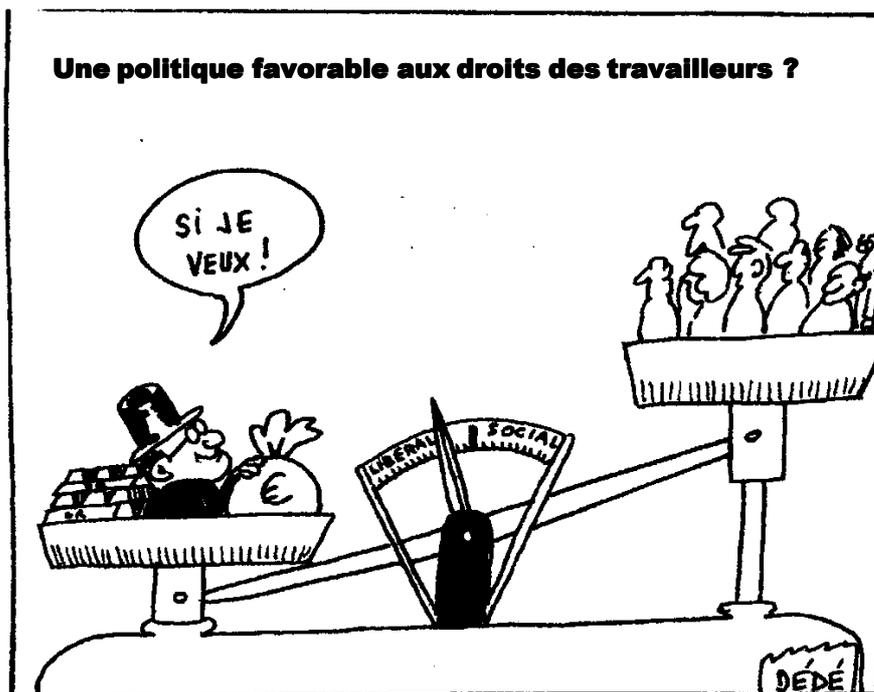
Aujourd'hui, l'UMP, le PS et les Verts dénoncent ce qu'ils ont demandé hier parce que cette proposition de directive illustre trop clairement le modèle néolibéral que va imposer le traité constitutionnel qu'ils soutiennent.

La procédure

1) Le 13 janvier 2004, la Commission européenne adopte la proposition :

parmi ceux qui l'approuvent : les Français Michel Barnier (UMP) et Pascal Lamy (PS), le Belge Philippe Busquin (PS), l'Allemande Michaela Schreyer (Les Verts). La proposition, dont le contenu appartient à une matière pour laquelle la procédure de codécision s'applique, est ensuite envoyée à la fois aux gouvernements et au Parlement européen.

2) (...) **Pas un seul gouvernement ne demande le rejet de la proposition** (voir sur www.urfig.org). Bien plus, lors du Sommet européen de printemps, les 25 et 26 mars 2004, à Bruxelles, les Chefs d'Etat et de gouvernement (dont, parmi ceux-ci, le Président Chirac et les chefs des gouvernements français, luxembourgeois et belges), adoptent un texte dans lequel on peut lire, à propos de la stratégie de Lisbonne : « *Dans le secteur des services, qui demeure fortement fragmenté, une concurrence accrue s'impose pour améliorer l'efficacité, accroître la production et l'emploi et servir les intérêts des consommateurs.* **L'examen du projet de directive sur**



les services doit être une priorité absolue et respecter le calendrier envisagé. »

4) Au Parlement européen (...) seuls le groupe de la Gauche Unitaire Européenne dirigé par le Français Francis Wurtz (PCF) et quelques socialistes, dont Béatrice Patrie (PS français - Nouveau Monde), manifestent une opposition sans ambiguïté.

5) Une audition d'experts [met en lumière les graves dangers du projet], (...) mais la Commission européenne rejette en bloc toutes ces observations.

6) Lors du Conseil des Ministres chargé des questions de compétitivité les 25-26 novembre 2004, **«la proposition de directive fait l'objet d'un accueil globalement favorable par les Etats membres.»** La France indique qu'elle ne s'oppose pas à l'application du principe du pays d'origine.

7) [Cependant], le 1 janvier 2005, la présidence luxembourgeoise ouvre une fenêtre d'opportunité pour amender le texte. Elle se termine le 30 juin. Elle sera suivie par la présidence du gouvernement britannique qui est un fervent partisan du texte rédigé par Bolkestein et approuvé par la Commission.

Les réactions

[L'alerte est donnée] par la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB- syndicat de tendance socialiste non inféodé au PS belge) et par l'hebdomadaire *Politix* : c'est le journaliste Thierry Brun qui, le premier en France, révèle le contenu de la proposition dans le numéro du 25 mars. (...) Des ONG, des associations (dont Attac) et organisations syndicales, en France et ailleurs, entament à leur tour une campagne. Le 5 juin 2004, 5000 personnes manifestent contre la proposition Bolkestein à Bruxelles. Puis *L'Humanité* commence une campagne d'information et d'explication de cette directive qui n'a plus cessé depuis lors. Le 21 juin, le conseil municipal de la Ville de Bruxelles, toutes tendances politiques confondues, adopte une résolution affirmant sa « totale opposition » à cette proposition qui constitue une «*attaque frontale contre les services publics locaux.*» Le Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie déclare que «*Le service public communal constitue l'un des piliers de la tradition européenne commune.*» (...) Mais l'implication de la Confédération Européenne des Syndicats, favorable au traité constitutionnel européen, [mais contre le directive Bolkestein] brouille le message. Un site internet est créé après le Forum Social Européen de Londres : www.stopbolkestein.org

La duplicité des partisans du TCE

Les partisans du traité constitutionnel européen ont compris que cette proposition Bolkestein offre l'exemple de ce que sera la mise en œuvre de leur Constitution, qu'elle risque d'ouvrir les yeux de beaucoup avant le référendum et qu'elle vient donc trop tôt. En France, de Chirac à Rocard/Strauss-Kahn, c'est la même ligue des serviteurs du patronat qui font semblant aujourd'hui de s'indigner d'une proposition qu'ils ont appelée de leurs vœux hier.

Les protestations françaises (celles des autorités comme celles des tenants socialistes et verts du «oui» au traité constitutionnel) portent essentiellement sur le «principe du pays d'origine.» Ces partisans de la «stratégie de Lisbonne» passent sous silence les autres agressions commises par la proposition Bolkestein :

- elle remet en cause des fondements du droit

D'autres textes de Raoul Marc JENNAR soulignent la duplicité des socialistes français et décrivent celle de quelques sociaux-démocrates européens. Extraits.

La directive Bolkestein et les sociaux-démocrates européens

Un texte de la direction du PS [français] est intitulé «Pourquoi le traité est un rempart contre les dérives libérales type Bolkestein ?» Une fois de plus, cet argumentaire est un outil de désinformation. Il est destiné à tromper. (...) Evoquant les services publics, une fois de plus, la direction du PS confond «service d'intérêt économique général» (SIEG) et «service public» alors que le Livre Blanc de la Commission européenne, approuvé par le Conseil des Ministres, précise (p. 23) que ces deux expressions «ne doivent pas être confondues». (...) Les services publics sont totalement absents d'une «Constitution» qui ne consacre nulle part la notion de service en vue de créer une égalité de droits, notion incompatible avec le principe d'une «concurrence libre et non faussée» à laquelle sont soumises toutes les politiques de l'Union. (...)

La libéralisation des services, c'est-à-dire l'obligation de les soumettre aux lois de la concurrence, déjà imposée par l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), figure, sans contestation possible, au programme du traité constitutionnel que la proposition Bolkestein ne fait qu'anticiper. La proposition Bolkestein est une mise en œuvre aggravée de l'AGCS et une anticipation de ce que va favoriser le traité constitutionnel européen. (...) Rappelons que la proposition Bolkestein se donne pour objectif de «renforcer la position de négociation» de l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre de l'AGCS (P. 16). Or, on sait avec quelle agressivité l'Union européenne tente d'imposer la privatisation des services partout dans le monde. On sait les positions que le socialiste Pascal Lamy a défendues dans ce sens à l'Organisation Mondiale du Commerce (voir www.urfig.org - AGCS), proposant à la table des négociations de l'OMC un texte qui annonce que la mise en œuvre de l'AGCS doit se faire «*aucun secteur de service n'étant exclu a priori.*» (...)

Rappelons que le chef de file des députés européens socialistes français, M. Bernard Poinant, est un grand défenseur de l'AGCS (il a même publié une brochure à ce propos) et du traité constitutionnel. Rappelons aussi que la direction du PS, qui justifie son soutien à la Constitution européenne notamment par l'appui de tous les autres partis socialistes et par la nécessité de «*ne pas être socialiste tout seul*» (il est bien loin le temps où le socialiste Jaurès n'avait pas peur d'affronter la social démocratie ...), passe sous silence l'appui, beaucoup plus cohérent, des amis «socialistes» allemands et des amis «socialistes» britanniques à la fois à la Constitution et à la proposition Bolkestein. Ainsi, le gouvernement allemand dont les politiques néolibérales vont jusqu'à provoquer l'éclatement du principal parti gouvernemental, le SPD, vient de déclarer par la voix de son ministre de l'économie, M. Wolfgang Clement, que l'Allemagne soutient la proposition de directive sur les services et il a ajouté : «*La position actuelle du gouvernement est que nous devons garder le principe du pays d'origine et c'est ce qui va se passer*»

Et de son côté, le Commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson, un travailliste Britannique qui déclarait «*face au besoin urgent de supprimer les rigidités et d'inclure de la flexibilité dans les marchés des capitaux, du travail et des marchandises, nous sommes tous des thatchériens*» (The Times, 10 juin 2002), vient d'affirmer : «*Les adversaires de la directive sur les services veulent protéger des règles protectionnistes nationales qui continuent d'imposer des prix élevés aux consommateurs.*» (...) *La Commission ne devrait pas reculer devant ces pressions illégitimes*» (The Guardian, 15 février 2005).

Les précisions qui précèdent, on ne les retrouve pas dans les textes de la direction du PS. On ne les trouvera pas davantage dans la plupart des médias français qui semblent, sur l'Europe, avoir renoncé au pluralisme des opinions et se livrent à de la désinformation systématique.

R.M. JENNAR



privé international (Convention Rome I) et des négociations très avancées dans ce domaine (proposition de Convention Rome II) ;

- elle rend inapplicable la directive sur le détachement des travailleurs ;

- elle s'applique à des secteurs comme l'enseignement, la santé, les services sociaux, les services culturels et audio-visuels ;

- elle conduit au démantèlement des systèmes publics de couverture des soins de santé

- elle remet en cause le pouvoir des autorités locales à fournir des services ;

- elle est contradictoire avec la proposition de directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;

- elle ampute les Etats européens de leur liberté de choisir à quels services et avec quelle ampleur ils vont appliquer l'AGCS.

Les prises de position tonitruantes des autorités françaises n'ont pour seul but que de repousser l'examen de la proposition Bolkestein après le référendum. Elles ont pour effet que cet examen n'aura plus lieu sous une présidence luxembourgeoise favorable à des amendements significatifs du texte, mais sous une présidence britannique très attachée au texte initial.

Faire gagner le «oui» au traité constitutionnel et obtenir ensuite la proposition Bolkestein, tel est le double objectif des serveurs du patronat.

La commission Barroso

Le président Barroso, un néolibéral atlantiste, qui a fait ses preuves comme

destructeur des services publics quand il était premier ministre du Portugal, fait de la stratégie de Lisbonne une de ses plus importantes priorités. Dans le Financial Times (Londres), M. Barroso déclare le 2 février 2005, que «la libéralisation des services est la première de ses priorités.» Il précise que son programme constitue «une rupture claire avec la pensée européenne d'un passé récent quand les préoccupations environnementales et l'amélioration des droits des travailleurs recevaient la même priorité que la nécessité de générer de la croissance.» (...) Le 4 février, la porte-parole de la Commission européenne, déclare : «La position de la Commission est que la libéralisation des services est un point essentiel de la relance de la stratégie de Lisbonne sur la compétitivité de l'Union. Il n'est pas question que la Commission retire la directive services.» (...) Le vice-président socialiste du Parlement européen,

Robert Goebbels ajoute : «Il existe des pans entiers de services où la concurrence ne ferait pas de mal.» A bon entendeur...

Bolkestein et le TCE

Pour comprendre la portée de ce qui se prépare, il faut garder en mémoire que l'élargissement à des pays où il n'y a pas ou peu de lois fiscales, sociales et environnementales s'est négocié au même moment où on rédigeait le traité constitutionnel et la proposition Bolkestein. La Commission européenne, moteur de l'idéologie néolibérale, a été au centre de cette triple démarche.

L'unanimité exigée par le traité constitutionnel européen pour toute harmonisation sociale signifie l'abandon de l'har-

monisation. Et la proposition Bolkestein annonce ce qui va remplacer l'harmonisation : l'utilisation des disparités nouvelles créées par l'élargissement au profit d'un patronat assuré par le traité constitutionnel que la liberté d'établissement et de circulation des services sont des «valeurs fondamentales» de l'Union (article 4), que «les restrictions à la libre circulation des services sont interdites» (article 144) que la concurrence sera «libre et non faussée» (articles 3, 177, 178, et 65 autres articles...) et que l'harmonisation sociale sera laissée au «fonctionnement du marché intérieur» (article 209).

Cette proposition illustre par anticipation les législations européennes futures une fois adopté le traité constitutionnel. Elle constitue un exemple, parmi beaucoup d'autres, des efforts de dérégulation proposés par la Commission européenne et soutenus par tous les gouvernements. Elle traduit la résignation et la collaboration à laquelle nous appelent ceux qui, comme Michel Rocard, répètent à satiété que «le capitalisme a gagné.»

Cette proposition et les péripéties qui l'accompagnent illustrent également à quel point, dès qu'il s'agit de l'Union européenne, on nous trompe et on nous manipule. Profitant de la complexité des textes et de l'opacité des procédures, on s'applique à nous tromper sur le contenu des textes et sur les attitudes adoptées.

On nous trompe sur Bolkestein. On nous trompe sur le traité constitutionnel européen. Allons-nous dire «oui» à ceux qui nous trompent ?

Raoul Marc JENNAR chercheur, animateur de l'URFIG

Mardi 19 avril 2005 à 20h 30 à Mulhouse

Facultés des Sciences et techniques (amphi Schlumberger), rue des Frères Lumière
conférence débat avec

Raoul-Marc JENNAR

Docteur en sciences politiques, chercheur à OXFAM Solidarité (Belgique) et à l'URFIG (France)

Sur le thème de son livre

"Europe, la trahison des élites"

(prix des Amis du Monde Diplomatique 2004, édité chez Fayard)

A l'approche du référendum sur le Traité Constitutionnel Européen, il faut que les citoyen(ne)s, les salarié(e)s s'emparent du débat : c'est l'avenir qu'on nous prépare qui est en jeu...

En partenariat avec les Amis du Monde Diplomatique - Groupe Nord Franche-Comté, le collectif haut-rhinois de "L'appel des 200". Contact : Bernard Marion tél. 03 89 46 28 24

[A signaler que Raoul-Marc JENNAR est aussi l'auteur d'une brochure de 32 pages: "Quand l'Union Européenne tue l'Europe" - 12 questions sur le TCE qui met fin au modèle européen. A commander à l'URFIG, 7 Place du Château 66500 MOSSET 5 euros l'exemplaire franco de port. Et sur le site de l'URFIG : www.urfig.org vous trouverez des informations et des analyses sur le débat autour du référendum]

Nous appelons à voter NON (déclaration d'anciens résistants et déportés)

Anciens résistants, anciens déportés, nous n'admettons pas que le 60^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie et de la libération des camps de la mort soit instrumentalisé pour promouvoir le projet de « Constitution » européenne soumis à référendum.

Nous incitons chacune et chacun à prendre connaissance et conscience par soi-même du contenu et de la portée de ce texte.

Pour notre part, nous considérons que le projet de « constitution » européenne va à l'encontre des idéaux de la Résistance qui continuent d'animer notre engagement.

En effet ce texte, tout dédié aux marchés pour les puissances d'argent, programme la destruction du socle même des conquêtes démocratiques et sociales de la Libération, issues du Programme du Conseil national de la Résistance.

Nous nous sommes battus, beaucoup de nos camarades sont morts, pour la restauration de l'indépendance de notre pays et de la souveraineté de son peuple. Nous refusons aujourd'hui que ces libertés fondamentales soient bradées, sous couvert d'Europe, aux « grandes féodalités économiques et financières », maintenant multinationales, que dénonçait le CNR.

Nous nous sommes battus pour un monde de fraternité, pour la coopération sincère entre tous les peuples. Rien n'est plus contraire à cet idéal que le primat universel attribué au principe de « concurrence », de tous contre tous, sous le règne du marché, par le projet de « constitution » européenne.

Epris de paix au plus profond de nous-mêmes, mobilisés depuis 1945 contre toutes les guerres de domination, nous rejetons ces « contre-valeurs » porteuses d'injustice sociale et d'écrasement des plus faibles qui firent le lit du fascisme et de la guerre. Nous dénonçons l'avènement d'un bloc militaire européen intégré et la hausse des dépenses d'armement inscrits dans le texte.

Pour toutes ces raisons, fidèles à notre engagement, nous nous associons à l'appel à voter NON au référendum émanant de militants syndicalistes, politiques, associatifs... ci-dessous.

Référendum sur le projet de « Constitution » européenne: nous appelons à voter NON

- parce que nous refusons la soumission du peuple français et des peuples d'Europe à la dictature des technocrates de l'Union européenne au service de l'ordre capitaliste.

- parce que nous voulons sanctionner les politiques de régression sociale et économique menées en France au service du MEDEF et des marchés financiers au nom de Maastricht et des traités européens que le projet de « constitution » européenne veut pérenniser.

- parce que nous refusons de voir sacrifier sur l'autel de l'Eurodémolition de Maastricht les acquis sociaux et démocratiques de notre peuple, l'héritage des luttes en France, de la Révolution française, de la Commune de Paris, du Front Populaire, du programme du Conseil national de la Résistance, de 1968, l'égalité républicaine, la laïcité.

- parce que nous refusons que la France s'intègre dans un bloc européen militarisé et aligné sur l'OTAN, ce qui est à l'opposé d'œuvrer pour la paix.

- parce que nous voulons préserver le droit de notre peuple à disposer de lui-même, à pouvoir encore à l'avenir dire NON!

- parce que nous voulons le développement d'échanges et de coopérations entre peuples souverains mutuellement avantageuses pour les travailleurs de chaque pays d'Europe (comme de tous les continents).

Les premiers signataires: Georges ABBACHI, ancien interné résistant, Georges ANGELI, déporté résistant, Buchenwald 14824, Simone BEN-HAMU, déportée politique, Lucien CHAPELAIN, déporté Buchenwald 20186, COTHIAS DU MEIX Josette, déportée résistante, chevalier de la Légion d'honneur, Béqui COVOIDIS, déportée politique, Jacques DAMIANI, lieutenant FTPF, Dachau 77710, Président d'une association d'anciens déportés résistants du Val de Marne, André DAUDONNET, résistant, agent de liaison entre Paris et Lyon sous la directive de Jacques Duclos, Rémi DUPONT, résistant, Jeunesse française libre, Jacqueline DURAND, veuve de Pierre DURAND, Buchenwald 49749, Léo FIGUERES, combattant volontaire de la Résistance, ancien maire de Malakoff, Jacqueline FOURRE, internée-résistante, évadée, agent de liaison FNL/FTPF/Rol-tanguy/CNRL Auguste Gillot, carte du combattant, crois de guerre, Légion d'honneur, Georges FRISCHMANN, résistant, ancien député au Parlement européen, Suzanne GATELLIER, déportée résistante, Jean GAUTIER, déporté résistant, Sachsenhausen—Langenstein, Robert GELLY, cheminot résistant (janv 43—janv 44), puis maquis régional Cévennes (janv 44—sept 44), HUARD Raymond, déporté résistant, chevalier de la Légion d'honneur, Yvon JOUY, FFI 40/44 Marne, Odette LAURAIN, Croix du combattant, Croix de Combattant volontaire de la Résistance, LEROUX Eugène, déporté politique, Oranienburg-Sachsenhausen, chevalier de l'ordre du mérite, palmes académiques, MERCIER Pierre, clandestin dès juillet 39, section des cadres du Comité central du PCF, Médaille militaire, Croix de guerre, Médaille de la Résistance, Georges MEURIOT, interné Santé-Fresnes-Poissy-Clairvaux-Melun-Châlons sur Marne, déporté Buchenwald, 49978, André MORONI, responsable à Paris sous l'occupation de la jeunesse communiste et des Forces vives de la jeunesse patriotique, Eva PIERONI, déportée politique, André PIPARD, Résistant (Front National-Loire Inférieure), André PRE-NANT, ancien militant du Front national étudiant depuis 1942, FTPF depuis juillet 1943, lieutenant FTP-FFI pendant l'insurrection de Paris, chef du groupe de reconnaissance régimentaire de la brigade Fabien, Madeleine RABITCHOV, déportée-résistante, Auschwitz Ravensbrück, Gérard SCHMITZ, résistant FTPF, Lucienne ROLLAND, déportée résistante, officier de la Légion d'honneur, André SERRES, FTPF, Brigade Fabien (groupe de garde), Croix de guerre, croix du combattant volontaire, médaille militaire, Emile TORNER, déporté résistant, maquis FFI du Cher, « Compagnie Surcouf », Buchenwald 81 655, Président d'une association d'anciens déportés résistants de Paris, Camille TREBOSC, déporté résistant, Buchenwald 51372

Contact : Emile TORNER, 365 rue de Vaugirard, 75015 PARIS, 01 4856 1666, 06 108525 10, emile.torner@laposte.net

Dans le prochain numéro, peut-être...

Nous avons certes réussi à augmenter la pagination d'ACC depuis plus d'un an, en paraissant sur 16 pages au lieu des 14 que contenaient nos 150 premiers numéros. Mais, dans l'état actuel des choses, nous disposons d'une capacité militante trop restreinte pour fabriquer un bulletin de 18 ou 20 pages. Nous sommes donc amenés à « censurer », au moins provisoirement, des textes que nous avions prévus de publier ce mois-ci. D'autant qu'une partie de notre énergie est accaparée ces dernières semaines à faire front à une attaque aussi sournoise que violente émanant de nos adversaires de classe : voir page suivante.

Nous avons prévu de publier un petit texte

d'un lecteur qui s'interroge, à partir du terme « élève », sur « le poids des mots », et qui aurait pu figurer en encadré dans un texte de près de trois pages, signé Alain Bihl qui envisage de produire une série d'articles analysant « La novlangue du néo-libéralisme ». Le premier (à paraître dans le prochain numéro ?) est consacré au « marché ». Comme les suivants, il cherchera à mettre à jour de quelle manière le pouvoir de la classe dominante peut s'établir et se maintenir à travers le contrôle exercé sur le langage.

Nous avons envisagé aussi de publier des analyses (notamment celles de Nico Hirtt) rappelant que les régressions sur l'école ne sont

pas étroitement franco-françaises comme beaucoup le croient, y compris parmi les lycéens en lutte. Les mêmes régressions s'observent ailleurs; leur origine commune est à trouver dans les fortes pressions exercées internationalement – et donc sur le plan européen – par le grand patronat. On peut juste vous donner ici un site intéressant à consulter : www.ecole-democratique.org

Un texte sur "l'hôpital en crise" est en attente. "Carré Rouge" a produit une analyse qui voit plus loin que le 29 mai et dont on aurait aimé vous faire profiter...

On arrête là : même la place pour l'énumération commence à manquer !

La casse des services publics se poursuit à un rythme soutenu. Après France Télécom, la Poste est en cours de privatisation. Caché derrière des "directives européennes", le but ultime est de faire du fric pour les (futurs) actionnaires. Dans ces conditions, inutile de dire que la liberté d'expression – à laquelle les fondateurs du service public des PTT et les auteurs du programme du Conseil National de la Résistance (voir page précédente) se sont efforcés de contribuer en prévoyant d'acheminer les journaux à un tarif préférentiel – est devenue particulièrement encombrante. Les nouveaux managers de la Poste, sans état d'âme, veulent s'en débarrasser. Ils ont conçu leur sale coup sous "l'autorité" d'un haut magistrat représentant le gouvernement et le "syndicat" (!) des éditeurs de presse composé des dirigeants des grands quotidiens et hebdomadaires, ces "journaux" qui s'assurent des rentrées financières par la pub et les subventions, sans avoir forcément besoin de diffuser des idées et de l'info. La petite presse libre n'était évidemment pas représentée en juillet dernier lors de la signature d'un "accord" dont les conséquences seront d'une exceptionnelle gravité pour la liberté d'expression et d'association.

ACC est concerné, bien sûr : en vingt ans d'existence (le premier numéro de RS 68, ancêtre d'ACC, est paru en 1985), nous n'avons pas eu à encaisser de coup aussi rude. Nous y reviendrons. Pour parer au plus pressé et pour contribuer à une coordination de toutes les publications qui sont visées, nous reprenons sur cette page la présentation du problème et une pétition réalisées par l'équipe d'une petite revue éditée par le Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Égalité des Droits.

Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Égalité des Droits (CDTHED)

Contre la liquidation des petites publications indépendantes par le gouvernement et la direction de la poste ! Pour préserver la liberté d'opinion et la liberté d'association !

Notre association est une association à but non-lucratif, régie par la Loi de 1901, qui a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux des handicapés. Depuis 13 ans, nous éditons une petite revue trimestrielle, « La Lettre du CDTHED ». Cette revue, sans publicité, ne reçoit pas de subventions. Elle est financée uniquement par les abonnements et la vente au numéro, ce qui lui permet de préserver son indépendance et de conserver une liberté de ton appréciée de ses lecteurs, à défaut de l'être des administrations officielles...

Bien que tirée à un nombre d'exemplaires modeste (300) et ne disposant pas de la quadrichromie et autres techniques coûteuses, il s'agit d'une véritable revue, de 16 à 24 pages, avec articles de fonds, informations utiles, dessins originaux, etc. En somme, notre revue est semblable à beaucoup de petites publications associatives qui contribuent à la liberté de pensée et d'expression. Il s'agit-là d'un acquis démocratique essentiel.

Or, cet acquis est aujourd'hui remis en cause en catimini par une hausse faramineuse des tarifs postaux, consécutive à un (discret) accord signé entre le gouvernement et la Direction de la Poste.

Il faut en effet savoir que jusqu'à présent, les petites publications, comme les grandes, pouvaient bénéficier du tarif

réduit PRESSE (appelé communément « routage », avec le logo « P »). Ainsi, en 2004, nous pouvions expédier notre revue à nos abonnés au prix de 0,20 euros/exemplaire (pour un poids de 60 grammes) au lieu de 0,70 euros (tarif postal économique). Il s'agissait-là d'un acquis du Service Public permettant l'exercice effectif de la liberté de presse et d'association.

Nous avons reçu une lettre de la Poste en date du 10 décembre 2004, qui nous informe que : "Un nouvel accord Etat-Poste a été signé le 22 Juillet dernier, concernant les envois postaux bénéficiant du tarif PRESSE (...) plusieurs mentions de routage deviennent obligatoire sur TOUS les exemplaires expédiés au tarif PRESSE, notamment : indication des tournées de facteurs, indication de secteur de tournée, indication des côtés de TRI, indication du Centre de Tri correspondant".

Précisons que le tarif PRESSE nécessite déjà le respect de conditions très strictes, vis-à-vis de la Poste (préparation/tri des envois) que de la CPPAP (Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse) auprès de laquelle nous avons dû déposer récemment un dossier de 1,8 kilogramme pour être à nouveau enregistrés...

La mesure nouvelle est d'imposer aux Éditeurs de Presse de confectionner des

liasses par tournées de facteurs et sec-teurs de distribution. Elle est proprement scandaleuse (...) **Il s'agit d'obliger les Éditeurs à acheter les fichiers et programmes informatiques fournis à des tarifs prohibitifs par les filiales de la poste et les sociétés privées, en violation directe des principes du Service Public.** Seules les publications professionnelles et commerciales pourront y recourir sans hypothéquer leurs finances. (...) Comme l'a reconnu une de nos interlocutrices de la Poste, « les petits sont sacrifiés ».

Ainsi, sans entrer dans le détail, le coût d'expédition de « La Lettre du CDTHED » va passer de 0,20 euros/exemplaire pour 2004 à 0,70 euros en 2005, soit + 250% de hausse !

Pour ce qui le concerne, le CDTHED dénonce cette atteinte à la liberté de la presse et de la pensée indépendante. Il refuse l'exclusion des petites associations et des petits éditeurs du Service Public de la Poste. Il s'adresse aux autres associations, aux syndicats, à tous ceux qui publient des revues à but non-lucratif, et plus largement à tous ceux qui sont attachés aux libertés démocratiques pour exiger avec nous le respect de la liberté d'expression et d'association.

Le CDTHED

PÉTITION adressée à MM. Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre Dominique de Villepin, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales Patrick Devedjian, Ministre délégué à l'Industrie Jean-Paul Bailly, Président de la Poste

Les soussignés exigent :

- Le retrait des mesures discriminatoires prises à l'encontre des petits éditeurs par la Poste et le gouvernement (accord du 22 juillet 2004) ;

- Le retour à l'ancien système de routage en vigueur en 2004 (sans l'obligation d'indiquer les tournées de facteurs et secteurs de distribution)

- Le maintien du bénéfice du tarif PRESSE pour toutes les publications inscrites à la CPPAP

- L'annulation de la hausse du tarif PRESSE 2005, et le maintien de tarifs raisonnables.

NOM

Prénom

Adresse (ou Téléphone, Fax, email)

Signature

Adresse de retour : CDTHED 4 place des Jacobins 38130 Échirolles – Fax : 04 76 53 20 62

Rencontres et lectures à contre courant

Les dépossédés - Figures du refus social

Alors que le gouvernement vient de rappeler (avec la création du revenu minimum d'activité) la vieille figure de l'assistance par le travail et qu'il dénonce la "paresse de cette France qui ne travaille pas"; alors que notre société a inventé un nouveau substantif, celui des "sans", qui en dit long sur la régression de la conscience sociale de l'idéal défendu, voilà que revient le vagabond, voilà que revient le dépossédé qui porte la marque d'infamie "d'une culpabilité constitutionnelle du déviant". Au XXIe siècle comme au Moyen Age, les vagabonds fuient les asiles et les foyers et leur préfèrent le risque de prison : toujours aussi "inconscients" de leur intégrité et de l'hygiène publique. La charité procède toujours d'une idée politique de division du peuple et de contention de ses forces de rébellion. La littérature nous permet-elle de suivre la conscience d'eux-mêmes des vagabonds? Nous permet-elle de comprendre les mécanismes d'une construction de vie en-deçà des institutions, c'est-à-dire d'une vie hors-la-loi? Au sommaire de la revue "**Marginales**" les figures du refus social (littérature, témoignage & critique) et une "Petite histoire des gens de la rue par temps de racaille (1895-2004)" (perspective historique)

Revue "**Marginales**" numéro 3/4, 2004 Format 18x18 cm, 252 pages. ISBN 2-914363-08-7

Le numéro: 20 euros Abonnement: 40 euros pour 3 numéros (En librairie) <http://www.agone.org/marginalesn34> Editions Agone BP 70072 13192 Marseille cedex 20

"J'ai rencontré la poésie"

FERRE (Léo) vu par MARX (Roland)

Roland MARX a publié, avec un journaliste (Bernard JURTH), un recueil sur ses rencontres avec Léo FERRE de 1969 à sa mort. Pour commander ce recueil (52 pages au format 14,5x21 - Papier intérieur bouffant 80 grammes - couverture carte 250 grammes), s'adresser à : Roland MARX 1, Le pré Lallemand Habeaurupt 88230 PLAINFAING ou à : Bernard JURTH 76, rue Principale 68210 GILDWILLER accompagné d'un chèque de 10 euros (franco de port) à l'ordre de Roland MARX ou de Bernard JUNG.

La santé mondiale

entre racket et bien public

La Déclaration universelle des droits de l'Homme et l'OMS ont visé à rendre universel le droit d'être soigné. Cet objectif est loin d'être atteint, mais le drame du sida a incontestablement permis de changer les regards avec un mouvement de revendication d'un accès aux médicaments qui s'est affronté à la logique de profit de l'OMC et de l'industrie pharmaceutique.

Cet ouvrage, coordonné par François-Xavier Verschave et nourri des contributions de nombreux auteurs, suit une approche concrète et pluridisciplinaire. Il identifie les forces qui s'opposent à la conquête d'un bien public comme la santé et repère le mouvement social émergent qui cherche à le rendre universel.

Commande possible en librairie ou directement aux Editions Charles Léopold Mayer 38 rue Saint Sabin 75011 PARIS. "**La santé mondiale entre racket et bien public**" 352 pages 16 euros. ISBN : 2-84377-099-8

La revue des dossiers d'Aquitaine et d'ailleurs

Cette revue indépendante "n'acceptant ni subvention ni publicité" et qui ne vit que des abonnements est essentiellement un périodique poétique "avec son éternel thème : celui de la liberté d'expression". On y trouvera également en

dernières pages une mise en garde face aux jeux-concours souvent bidons, une courte présentation des revues et bulletins reçus - ACC a l'honneur d'en faire partie - ainsi que la liste de ceux conservés en bibliothèque.

Les amateurs de poésie y découvriront des talents "connus, reconnus et... méconnus"

Prix : le n° 126 (décembre 2004) : 5,10 euros - Abonnement (n° et suppléments avec adhésion : 38,11 euros. Chèque à l'ordre des "**Dossiers d'Aquitaine**", 7 impasse Bardos 33800 BORDEAUX.

Par ailleurs, l'association lance "la grande anthologie du poème bref : quatrain, haïku, sonnet, pamphlet, bouts rimés, lai et ver lai, odelette, pantoum, rondeau, triolet, proverbe, épigramme, mazarinade, citation, acrostiche, épigramme etc. Réception des textes dès maintenant."

Courriel : ddabx@wanadoo.fr Fax : 05 56 91 64 92

HOBECTb (Novost)

La gangrène du libéralisme ronge les populations du monde entier. Notamment par la remise en cause des acquis chèrement payés par les travailleurs dans leurs luttes contre le patronat.

Nous sommes ici relativement bien informés des résistances ouvrières et populaires aux diktats des exploiters et de leurs valets de gouvernement. Mais bien peu pour ce qui se passe à l'Est de l'Europe. Or, la Russie, par exemple, vient de connaître un mois de janvier particulièrement agité durant lequel, de Moscou à Vladivostok, des centaines de manifestations, de meetings, de blocages de routes ont eu lieu. Ils sont le fait des retraités, des vétérans, des invalides qui refusent la monétarisation de l'aide sociale décidée par Poutine, dont le but n'est autre que de baisser le coût des avantages en nature de cette aide. Ils ont été épaulés par des organisations alternatives, libertaires et groupes d'opposition au libéralisme poutinien.

Le contenu du n° de février de HOBECTb (Novost en Russe) est entièrement consacré à cette résistance. Malgré la répression, le pouvoir a été obligé de faire des concessions. Alors, perspectives d'avenir pour les luttes en Russie ?

Pour contact : HOBECTb, c/o CESL BP 21 25014 BE-SANCON cedex. Le n° : 2 euros.

Rencontre avec P-V Berthier

Cette brochure se compose d'entretiens réalisés par Céline Beaudet avec P.V. Berthier. Né en 1911, insoumis à ses vingt ans, Pierre-Valentin Berthier rencontre les milieux anarchistes par le pacifisme. D'abord influencé par les idées de Sébastien Faure, la découverte d'E. Armand l'orienta définitivement vers l'individualisme anarchiste. Entre les deux guerres il rencontre donc des anarchistes du 19e siècle comme Faure, Armand, mais aussi Jacob. Après la Libération, ses participations à la presse libertaire ne se comptent plus tant elles sont importantes : *Défense de l'homme, Liberté, Le Monde libertaire, Le Libertaire, Le Réfractaire, La Rue*, etc. Une vie bien remplie dont il témoigne ici...

Une vingtaine de biographies de militants anarchistes rencontrés par P.V. Berthier font suite à ces entretiens.

"**Rencontre avec Pierre-Valentin Berthier. Court récit d'une vie et des rencontres d'un anarchiste individualiste**" (5,70 Euros port compris, 65 pages). Commande à adresser avec le règlement par chèque ou CCP à l'ordre de la Question sociale BP 5 08150 Rimogne libertad1954@hotmail.com Sur internet L'En Dehors <http://endehors.org> quotidien anarchiste en ligne.

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités)

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP N°70783

Dispensé de timbrage

Mulhouse-

A CONTRE COURANT

(service abonnements)

BP 2123

68060 MULHOUSE cedex

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 01/04/2005



Anticonstitutionnellement vôtre

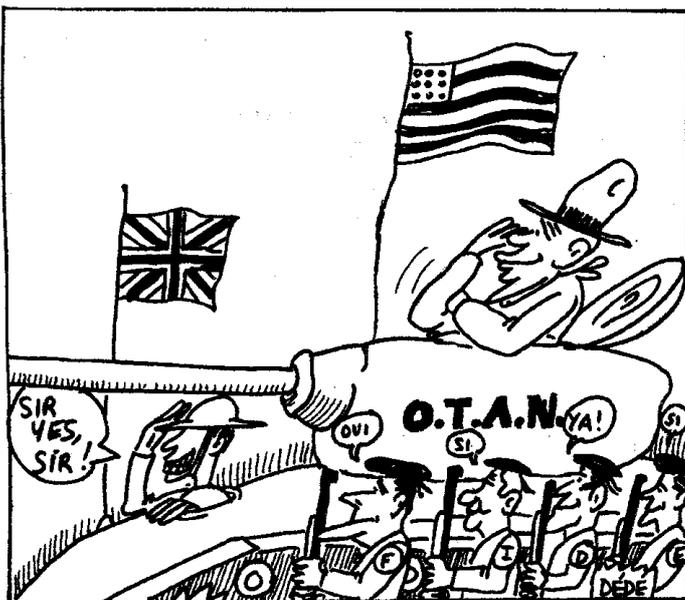
Dédé

Les deux dessins sont tirés d'une série de 10 questions-réponses sur le TCE illustrées par Dédé et diffusées par Attac 68. Ici, deux thèmes sont abordés: les services publics et la soumission à l'OTAN.

Version électronique disponible sur :

www.local.attac.org/attac68.

Pour la version papier téléphoner au 03 89 56 60 73 ou au 03 89 79 61 99



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J.M DELAYE / J. FORTCHANTRE
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

Sommaire

- Page 1 Edito
- Page 2 à 4 En Grande-Bretagne, l'UKIP
- Page 5 et 6 Allemagne: l'Est sur le marché du travail
- Page 7 Italie : la sécurité du Rail en question
- Page 8 et 9 Une médaille a toujours deux faces
- Page 9 ... Au OUI capitaliste nous répondons NON (AL)
- Page 10 à 12 Quelques vérités sur Bolkestein
- Page 13 Appel d'anciens résistants et déportés
- Page 13 Dans le prochain numéro
- Page 14 ... Contre la liquidation des petites publications
- Page 15 Rencontres et Lectures
- Page 16 Anticonstitutionnellement vôtre, par Dédé

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)

et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>

Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE